

Sud
RATP

Solidaires, Unitaires
Démocratiques



Le 14 Novembre 2007,

GREVE

Pour le maintien de
Notre régime de retraite

PREAVIS SUD RATP

Monsieur le Président Directeur Général,

Depuis la mobilisation historique du 18 octobre 2007, où les agents ont massivement rejeté toute idée de réforme de leur régime spécial de retraite, contrepartie intégrante aux conditions d'embauche des salariés statutaires de la RATP - dont vous avez la pleine et entière responsabilité - aucune garantie concrète n'a été apportée aux salariés soucieux de préserver leurs conditions actuelles en termes de départ à la retraite comme de niveau de pension.

Les dernières propositions du gouvernement - qui n'a jamais consulté notre organisation syndicale - visant à reculer de 6 mois la mise en application de la réforme, ainsi qu'à prétendre ne pas pénaliser les salariés qui en « joueraient » le jeu en cotisant effectivement 40 ans, ne sont pas à même de répondre aux attentes des agents qui refusent toute idée de régression sociale.

Pire, en pleine cacophonie, le gouvernement va jusqu'à renier les engagements publics du président de la République Française, ayant déclaré que : « le système de décote ne s'appliquerait pas au personnel déjà en place », ce qui nous concernant n'aurait pas été de nature à modifier notre position. Vous comprendrez donc le désarroi des salariés, médusés devant un président qui dit « faire ce qu'il dit ! » et un gouvernement qui manque à ses engagements !

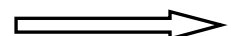
Au-delà du cadre actuel de la réforme, cela laisse présager bien d'autres reculs sociaux comme autant de promesses n'ont tenues par des responsables politiques qui n'ont aucun scrupule à les renier, comme à ne pas s'appliquer eux même la rigueur qu'ils entendent nous imposer.

En parlant d'exemple à suivre, nous en profitons pour vous demander l'ouverture immédiate de nouvelles négociations salariales, à hauteur d'une augmentation mensuelle de 140 %, pour Tous les agents de la RATP.

Nous vous demandons à nouveau, Monsieur le Président Directeur Général, d'apporter toutes les garanties nécessaires à votre personnel, quant aux engagements d'embauche que l'entreprise a pris envers eux en terme de retraite, comme de réaffirmer la juste compensation à son dévouement - au service du public - au travers du régime spécial de retraite, qui fait partie intégrante du contrat social que les agents ont souscrit avec l'Entreprise, sur un sujet de sa seule compétence.

Dans l'attente de votre réponse, nous nous voyons contraints, Monsieur le Président Directeur Général, de déposer un nouveau **préavis de grève illimité, couvrant l'ensemble du personnel de la RATP, qui débutera le Mercredi 14 novembre 2007 à 04h00** :

- **POUR LE MAINTIEN EN L'ETAT DE NOTRE REGIME DE RETRAITE**
- **POUR UNE AUGMENTATION MENSUELLE DE 140 %**



La Force des Travailleurs, c'est la Grève !



PARTICIPONS MASSIVEMENT AUX ASSEMBLEES GENERALES

En 1995, le gouvernement s'est acharné et a réussi à réformer le régime de retraite de la majorité des Français. En 2003, il a poursuivi son action et s'est occupé des fonctionnaires. **Maintenant, c'est au tour des régimes spéciaux !** Sur le principe de l'équité, il évoque 40, 41 annuités pour tous.

SUD RATP ne l'entend pas de cette façon ! La suppression des régimes spéciaux ne profiterait en rien aux autres salariés, mais seulement au patronat et aux actionnaires qui n'ont jamais été aussi riches et auraient largement les moyens de financer des retraites décentes pour tous.

Les salariés doivent réagir et participer massivement aux prochaines assemblées générales pour sauvegarder leurs régimes de retraite. Notre avenir et l'avenir de nos enfants sont en danger !

RÔLE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE :

Lors de toutes les grèves et/ou mouvements sociaux de salariés ou d'étudiants, l'Assemblée Générale (AG) est le seul lieu valable de décision où chacun a sa place. Encore faut-il en connaître les modes de fonctionnement. C'est l'objet de ce tract.

L'ASSEMBLEE GENERALE EST SOUVERAINE

- Elle est constituée de toutes personnes participant à la lutte. Chaque membre de l'AG a une voix. Toutes les décisions prises par l'AG définissent et orientent la lutte à la majorité des voix.
- Chacun y a sa place, syndiqué ou non-syndiqué. Chacun à son tour peut y prendre la parole s'il-elle le désire, on appelle ça un tour de parole. Le point de vue d'un non-syndiqué y a autant de valeur que le point de vue d'un syndiqué.
- La présidence de l'AG est élue par celle-ci. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement de l'AG, au respect des tours de parole et de l'ordre du jour. Le rôle de la présidence est uniquement technique : elle ne donne accès à aucun pouvoir ni privilège. Elle doit éviter la forme public/tribune, et éviter d'être toujours composée des mêmes.

**Si personne ne travaille pour toi : que personne ne décide à ta place !
Prends en main ton avenir.**

UN SALARIE - UN VOTE - UNE VOIX

Cotisations : 60€/an
Se syndiquer à SUD,
C'est se Défendre !

SYNDICAT SUD/RATP
3 Rue Rampon - 75011 PARIS
<http://www.sudratp.fr>

Union
syndicale
Solidaires